



**Le 18/10/2021, à 19h15** en la salle du conseil municipal, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M.Fabien VERRAT, Maire.

**Date de convocation : 11/10/2021**

**Membre en exercice : 15**

**Présents :** Fabien Verrat, maire, en présence de Marie-France Djerad-Payen, Jean-Dominique Diez, Sylvie Rodier-Arnaudin, Maud Auché, Lionel Egretier, Marie-Laure Gobin, Francis Caillaud, Alain Denaves, Jean-François Eyer mann, Elodie Guillon-Muller, Gwénaëlle Kerdanoff, Karl Pommeraud, Aurore Quenet.

**Procurations :** Geoffroy d'Avezac de Castera, absent, a donné pouvoir à Sylvie Rodier.

**Secrétaire de séance :** Marie-Laure Gobin.

**OBJET : Modifications des membres de la commission de la CCE Urbanisme.**

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré,**

**Décide** de modifier les délégués titulaire et suppléants pour les commissions de la CCE suivants :

**Commission de la CCE :**

1 / Finances : VERRAT Fabien (titulaire) – GOBIN Marie-Laure (suppléante)

2 / Emploi/Economie/Formations : EGRETIER Lionel (titulaire) – D'AVEZAC DE CASTERA Geoffroy (suppléant)

3 / Eau / Assainissement / Environnement : GUILLON-MULLER Elodie (titulaire) – EGRETIER Lionel (suppléant)

4 / Service technique : DIEZ Dominique (titulaire) – RODIER Sylvie (suppléante)

5 / Social : RODIER Sylvie (titulaire) – AUCHE Maud (suppléante)

6 / Tourisme : CAILLAUD Francis (titulaire) – VERRAT Fabien (suppléant)

7 / Habitant et Urbanisme : VERRAT Fabien (titulaire) – DJERAD Marie-France (titulaire)

8 / Enfance / Jeunesse / Famille et CEAE : DENAVES Alain (titulaire) – Kerdanoff Gwénaëlle (suppléante)

**Les conclusions mises aux voix sont adoptées à L'UNANIMITÉ.**

Pour extrait conforme,  
ANGLADE, 18/10/2021  
**Fabien VERRAT**, Maire.



*M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.*